

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,

-----

Direction de la Communication

-----

Hôtel du Département  
2 rue Paul-Louis Courier  
CS 11200  
24019 Périgueux Cedex

<b>COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS</b>	
Date : 14/10/2022	Objet : Travaux d'aménagement de la RD710 à Tocane-Saint-Apre

## **Travaux de sécurisation sur la RD710 à Tocane-Saint-Apre à compter de lundi 17 octobre**

Le Conseil départemental de la Dordogne entreprend les travaux d'aménagement du Boulevard Charles Roby sur la Route départementale n°710 à Tocane-Saint-Apre.

Ces travaux, qui s'étendent du carrefour de la Poste (RD710/RD103) au carrefour de la rue de Saint-Apre, ont pour objectifs de sécuriser les différents carrefours, aménager les trottoirs ainsi qu'une piste cyclable, sécuriser l'arrêt des bus et procéder à la réfection totale de la chaussée.

Ces aménagements seront complétés par des aménagements paysagers visant à l'intégration du projet et à la récupération des eaux pluviales.

Ces travaux sont programmés à compter du lundi 17 octobre pour une durée de 4,5 mois.

Sur la RD710, la circulation des véhicules sera généralement réglementée par alternat. Cependant, des déviations seront mises en place sur la RD710 sur de courtes périodes en février et mars 2023. Les dates précises seront communiquées ultérieurement.

La RD103 (route de Montagnier) sera, quant à elle, déviée durant l'aménagement du carrefour de la Poste du **26 octobre au 9 décembre 2022**. La déviation empruntera les RD104E et RD104 entre Montagnier et Saint-Méard-de-Drone, via Saint-Victor.

Les usagers de la route sont invités à prendre leurs dispositions.